

Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

Lettre aux amis de Saint Amon

N° 9

26 février 2020

Chers amis,

Voici la neuvième « Lettre aux amis de Saint Amon ». Vous êtes actuellement plus de cinquante amis à recevoir des nouvelles de ce cher Saint Amon qui nous aide réellement dans nos recherches sur sa vie, son œuvre, ses reliques et aussi, plus abondamment sur le lieu de son ermitage.

L'importance des documents en ma possession et l'aide que m'offre généreusement M. Denis Vaillant dans le dépouillement du document manuscrit de l'abbé Dedenon devraient vous permettre de profiter d'un travail laborieux et parfois ingrat.

Pour vous donner une idée de la transcription d'un document, je vous offre un « spectacle », je ne dis pas un exemple, car faire une dictée de Bernard Pivot après un tel exercice, je suis sûr d'être recalé. Donc, ne pas faire lire à vos enfants, tout au moins pour l'orthographe.

Je vous laisse découvrir les autres sujets.

Bien amicalement à tous. Saint Amon, priez pour nous.

[Un reliquaire en forme de bras : serait-il celui décrit dans la visite prieurale de 1687 ?](#)

Dans la lettre N°4 de septembre 2019, nous vous parlions d'une visite prieurale à l'ermitage de Saint-Amon en ces termes :

« Et le septième dudit mois de juillet mil six cents quatre-vingt-sept (7 juillet 1687) avons été conduit par ce sieur Poulain au nom du sieur commandeur d'Erguilez de l'hermitage de St Amont qui est éloigné d'environ trois lieux ou estants arrivés nous y avons été reçus à la porte de la chapelle par frère Jean Boullard directeur dudit hermitage accompagné de trois autres religieux, estant entrés dans ladite chapelle après y avoir fait nos prières ordinaires nous y avons trouvé un autel basti de pierre avec un marbre sacré couvert de trois nappes, un gradin avec un crucifix, et quatre chandeliers de bois.

Un reliquaire de bois doré en forme de bras etc (il serait intéressant de retrouver le texte après le etc) ».

Ayant signalé ce document important lors de la conférence de Favières en décembre dernier, j'ai eu la surprise de voir un habitant de Favières m'apporter un ancien reliquaire en forme de bras. Ce reliquaire est ancien, il est en bois sous la forme d'un bras, comme celui de Saint-Nicolas de Port.

C'est un « bras droit » qui est représenté. Le pouce, l'index et le majeur sont bien dépliés. L'annulaire et l'auriculaire, qui étaient eux repliés, comme une main dans un geste de bénédiction, ont été brisés au niveau de la phalange proximale. Dans une sculpture, ce sont des parties fragiles car elles sont dans le sens des fibres du bois le plus défavorable avec peu d'épaisseur. Sommes-nous en présence du reliquaire qui était dans la chapelle de l'ermitage de Saint-Amon ?

Il est appelé « la main de St Amon » par son propriétaire et appelé ainsi depuis plusieurs générations.

Ce qui est certain, c'est qu'il s'agit bien d'un bras reliquaire. Le logement de la relique est bien visible, mais la relique n'y est plus. Cela nous aurait permis de l'identifier immédiatement.

Voici la photo du reliquaire prise par Daniel Leclère. On y voit aucune dorure, mais une peinture de couleur rouge subsiste. Or, avant d'appliquer une dorure sur du bois, celui-ci doit recevoir un apprêt sous la dorure, lui-même posé sur un enduit. Un ami, Etienne Martin, m'indique les renseignements suivants : « Vous avez donc généralement trois couches sur le bois : un enduit comme du "plâtre" (blanc de Meudon), un apprêt (très souvent de couleur rouge brique foncé : le "bol d'Arménie"), et en dernier, la feuille d'or.

Noter que l'apprêt comme la feuille d'or sont extrêmement minces et s'usent donc facilement. En outre la couleur de l'apprêt choisi joue sur le rendu final, tant est mince la feuille d'or : rouge, il "réchauffe" la dorure ; vert, il la rend plus froide, etc. Tout l'art du doreur, outre la pose de ces trois couches, consiste à parfaitement « épouser », avec adresse, la couche de blanc de Meudon qui a empâté le bois. »



Sur les conseils de notre expert, il faudrait vérifier qu'il y a de la dorure dans les creux, ou en chercher des traces. Il faudrait rechercher également la présence de la couche de « blanc de Meudon » sous la peinture brique.

Affaire à suivre.

Le voleur de goûter

Sur les informations de Daniel Leclère, j'ai pu joindre au téléphone un artiste local dénommé Dominique Farci, qui travaille actuellement au « Théâtre de Cristal » à Vannes le Châtel. Il jouait le rôle de « Jean de la Forêt » dans l'animation de Favières en 1991. Les enfants de Favières se souviennent encore, peut-être, de ce « Voleur de goûter », tout en blanc qui leur a fait visiter la Grotte de Saint-Amon, où le voleur avait caché son butin.

J'ai pris un réel plaisir à l'entendre raconter son escapade en forêt, tout habillé de blanc, s'échappant et réapparaissant à plusieurs endroits inattendus de la forêt. Je ne vous dis pas l'état du costume après sa représentation. Voici deux photos souvenir que l'artiste a bien voulu me communiquer. À présent, il est venu rejoindre les amis de Saint-Amon.



Transcription de la « Reconnaissance de l'ermitage de saint Amon »

Voici le document annoncé pour la dictée de Bernard Pivot. Il s'agit d'un document manuscrit important, puisqu'il parle de la « Reconnaissance de l'ermitage de saint Amon » le 2 mai 1729. Il est classé dans les documents de la Commanderie de Robécourt dont dépendait l'ermitage de Saint-Amon. Il est aux Archives Départementales des Vosges sous la cote : 50 H 66.

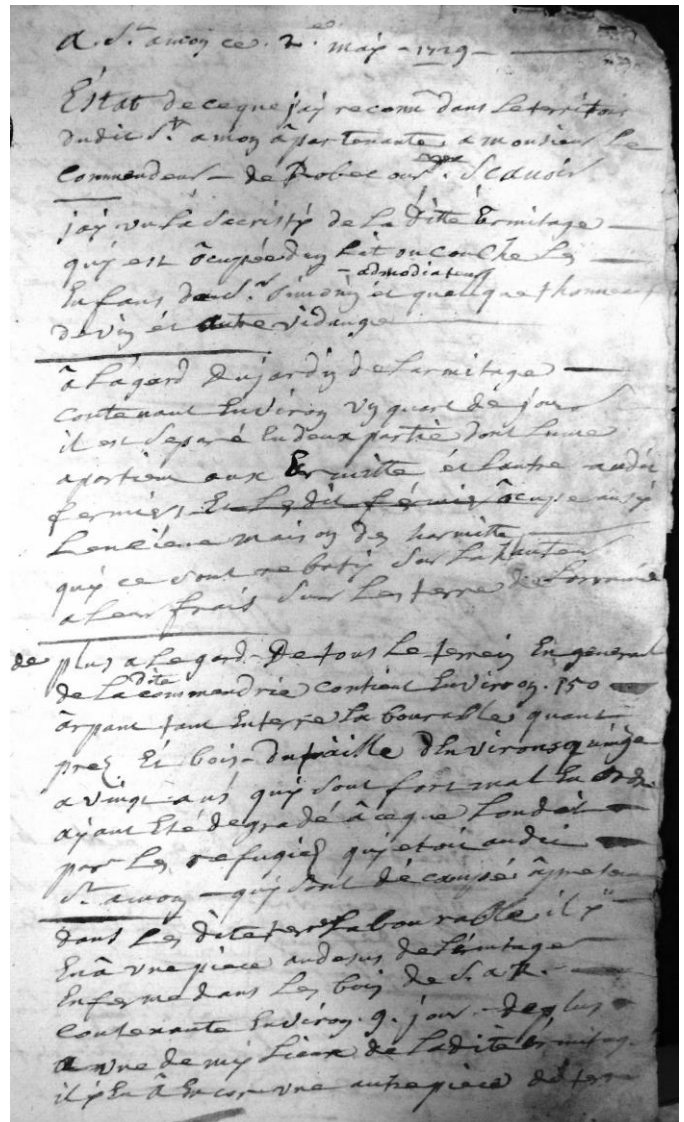
Je vous laisse le plaisir de faire la correction par vous-même.

A St Amon ce 2^{ème} may 1729
État de ce que j'ay reconnu dans le territoire
dudic St. Amon appartenante a monsieur le
Commandeur de Robecourt. Scavoir

j'ay vu la sacristy de la ditte ermitage
quy est ôcupée d'un lit ou couche les
enfants du S^r **Simon** admodiateur et quellque thonneaux
de vin et autre vidange

à l'agard du jardin de l'ermitage
contenant environ un quart de joue
il est séparé en deux partie dont lune
appartient aux ermitte et l'autre audit
fermier, et ledit fermier ôcupe aûs
lanciène maison des ermitte
qu'y ce sont rebaty sur la hauteur
a leur frais sur les terre de Lorraine

de plus a legard de tous le terrain en général
de ladite commandrie contient environ 150
ârpant tant en terre labourable quant
prez et bois du faite d'environs quinze
a vingt ans qu'y sont fort mal en ordre
ayant été dégradé dé à ce que lon dit
par les réfugiés quy étoit audit
St Amon quy sont décampé âpres ou
Dans les dite terre labourable il y
En â une pièce audeus de l'ermitage
Enfermé dans les bois de S.A.R.
Contenante environ 9 jour. De plus
A une demy lieux de la dite ermitage
Il y en â encore une autre pièce de terre



Cela vous donne une notion de la difficulté du travail de transcription des manuscrits.

Dans la prochaine lettre, vous aurez la transcription de l'accord de l'ordre de Malte pour la destruction de l'ermitage de Saint-Amon datée du 9 mai 1768. La lettre originale en italien transcrite par mes soins a été traduite par M. Claude de Cointet. Nous pourrions ainsi nous faire une petite idée de la raison de la fin de cette ermitage. La chapelle sera conservée encore quelques temps, mais les ermitages seront détruits.

Bonne lecture à tous.
Jean-Claude L'Huillier